Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904042-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	26
Votants	29

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril 2026 à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

Présents : Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Sylvie LEROY, Gérard BERRÉE, Stéphanie DUMAND, Dominique BOISSEL, Catherine ROBIN, Pascal MOISAN, Valérie BERRÉE, Nicolas VERON GRUAU, Joël TARDIF, Sophie CHAPRON, Antoine MAILLARD, Anaïs ANGÉ, Thierry THOMAS, Anne BRIONNE, Bruno BOURGEOIS, Véronique DUTAY, Anthony LEBORGNE, Sonia JEAN-MARIE, Alexandre LETERME, Céline AMELINE, Daniel GUERARD, Christophe CHEVALIER, Sabine ROULLET, Ludovic GARCIAS

Excusés ayant donné procuration : Chantal PERSAIS à Sophie CHAPRON, Sophie RICHARD à Anne BRIONNE, Thomas SANDER à Nicolas VERON GRUAU

Absents :

A été nommée secrétaire : Céline AMELINE

2026-0904-042– Institution et Vie Politique : commissions municipales permanentes – création et désignation des membres

Le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante (article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.
Le Conseil Municipal décide donc du nombre de commissions. Il n'y a aucune obligation de créer des commissions municipales, sauf exception. Cependant, il est fortement recommandé d'en créer afin d'assurer un bon fonctionnement de l'assemblée et de la vie de la Collectivité.

Il appartient au Conseil Municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Néanmoins, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904042-DE

Dans ce dernier cas, la mention sera précisée dans la délibération adoptée avant qu'il ne soit procédé à la désignation des membres de la commission concernée.

Les commissions municipales sont composées uniquement de conseillers municipaux.

Les commissions municipales ne sont pas publiques.

Enfin, le Conseil Municipal n'est pas lié par l'avis de la commission qui a un caractère purement consultatif et non décisionnel.

Le règlement intérieur du Conseil Municipal traitera des modalités de fonctionnement des commissions municipales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder à la désignation des membres au sein de chaque commission et de procéder à un vote à main levée,
- Crée les commissions municipales suivantes à titre permanent avec le nombre de membres pour chacune d'entre elles comme suit (Maire, membre de droit inclus) :

COMMISSIONS	Nombre de sièges
Commission Affaires scolaires & périscolaires	9
Commission Jeunesse	8
Commission Affaires sociales	6
Commission Mobilités – Environnement - Réseaux	14
Commission Affaires économiques et agricoles – marché hebdomadaire	8
Commission Finances	13
Commission MAPA	7
Commission Bâtiments communaux	14
Commission Funéraire	14
Commission Vie associative	12
Commission Culture	12
Commission Communication - Démocratie participative	7
Commission Multimédias	7
Commission Urbanisme – Affaires foncières - Sécurité	10

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904042-DE

- DESIGNE les membres de chaque commission comme suit :

Affaires scolaires et périscolaires	**Affaires Jeunesse**	**Mobilités - Environnement - Réseaux**	**Affaires économiques et agricoles - Marché hebdomadaire**
GRUEL Audrey	**GRUEL Audrey**	**GRUEL Audrey**	**GRUEL Audrey**
BERREE Valérie	**DUMAND Stéphanie**	**HERCOUET Roland**	**MOISAN Pascal**
BERREE Gérard	AMELINE Céline	AMELINE Céline	AMELINE Céline
DUMAND Stéphanie	BOISSEL Dominique	ANGE Anaïs	BOURGEOIS Bruno
GUERARD Daniel	BERREE Valérie	BERREE Gérard	BRIONNE Anne
JEAN-MARIE Sonia	JEAN-MARIE Sonia	BOURGEOIS Bruno	LEBORGNE Anthony
LETERME Alexandre	SANDER Thomas	LEBORGNE Anthony	PERSAIS Chantal
MAILLARD Antoine	THOMAS Thierry	MAILLARD Antoine	TARDIF Joël
VERON GRUAU Nicolas	*GARCIAS Ludovic*	MOISAN Pascal	*ROULLET Sabine*
GARCIAS Ludovic		PERSAIS Chantal	
		ROBIN Catherine	
		SANDER Thomas	
		TARDIF Joël	
		VERON GRUAU Nicolas	
		CHEVALIER Christophe	

Finances	**Bâtiments communaux**	**Vie associative**	**Communication, démocratie participative**
GRUEL Audrey	**GRUEL Audrey**	**GRUEL Audrey**	**GRUEL Audrey**
ROBIN Catherine	**LEROY Sylvie**	**BOISSEL Dominique**	**VERON GRUAU Nicolas**
BERREE Gérard	AMELINE Céline	ANGE Anaïs	ANGE Anaïs
BERREE Valérie	ANGE Anaïs	BERREE Valérie	BOURGEOIS Bruno
BOISSEL Dominique	BERREE Gérard	BRIONNE Anne	DUMAND Stéphanie
BRIONNE Anne	BOISSEL Dominique	CHAPRON Sophie	HERCOUET Roland
DUMAND Stéphanie	BRIONNE Anne	DUMAND Stéphanie	MAILLARD Antoine
GUERARD Daniel	CHAPRON Sophie	LETERME Alexandre	*ROULLET Sabine*
HERCOUET Roland	GUERARD Daniel	MOISAN Pascal	
LEROY Sylvie	JEAN-MARIE Sonia	PERSAIS Chantal	
MAILLARD Antoine	MAILLARD Antoine	RICHARD Sophie	
THOMAS Thierry	PERSAIS Chantal	TARDIF Joël	
VERON GRUAU Nicolas	RICHARD Sophie	*ROULLET Sabine*	
CHEVALIER Christophe	ROBIN Catherine		
	GARCIAS Ludovic		

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904042-DE

MAPA	Affaires sociales	Urbanisme, Affaires foncières, Sécurité	Funéraire
GRUEL Audrey	**GRUEL Audrey**	**GRUEL Audrey**	**GRUEL Audrey**
ROBIN Catherine	**DUMAND Stéphanie**	**BERRE Gérard**	**LEROY Sylvie**
BERREE Gérard	BERREE Valérie	ROBIN Catherine	AMELINE Céline
HERCOUET Roland	CHAPRON Sophie	DUTAY Véronique	ANGE Anaïs
LEROY Sylvie	DUTAY Véronique	GRUAU Nicolas	BERREE Gérard
PERSAIS Chantal	JEAN-MARIE Sonia	LEBORGNE Anthony	BOISSEL Dominique
TARDIF Joël	*CHEVALIER Christophe*	MOISAN Pascal	BRIONNE Anne
CHEVALIER Christophe		SANDER Thomas	CHAPRON Sophie
		TARDIF Joël	GUERARD Daniel
		THOMAS Thierry	JEAN-MARIE Sonia
		CHEVALIER Christophe	MAILLARD Antoine
			PERSAIS Chantal
			RICHARD Sophie
			ROBIN Catherine
			GARCIAS Ludovic

Culture	Multimédias
GRUEL Audrey	**GRUEL Audrey**
BOISSEL Dominique	**VERON GRUAU Nicolas**
ANGE Anaïs	ANGE Anaïs
BERREE Valérie	BOURGEOIS Bruno
BRIONNE Anne	DUMAND Stéphanie
CHAPRON Sophie	HERCOUET Roland
DUMAND Stéphanie	MAILLARD Antoine
LETERME Alexandre	*ROULLET Sabine*
MOISAN Pascal	
PERSAIS Chantal	
RICHARD Sophie	
TARDIF Joël	
ROULLET Sabine	

Résultat du vote : Pour : 29 Contre : 0 – Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

La Secrétaire de séance
Céline AMELINE